Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 62 (1933)

Heft: 12

Artikel: Cours de gymnastique

Autor: Rey, Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041436

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

organisée par les autorités romontoises. Un échange de paroles très cordiales a lieu encore tandis que les rues de la cité millénaire se remplissent de congressistes, heureux d'avoir été l'objet d'une réception si amicale.

Après avoir accordé aux « revoirs » quelques heures d'intimité, le départ sonne trop tôt au gré des membres de la Société fribourgeoise d'Education.

Ayant achevé ce compte rendu que j'ai tâché de rendre vivant et fidèle, je remercie tout spécialement les maîtresses et les maîtres du beau pays de Glâne, qui m'ont prêté un concours aimable et dévoué pour la préparation de la partie musicale de notre fête. Vive Romont, ses généreuses autorités et sa population courtoise !

Villaz-St-Pierre, août 1933. *Léon Pillonel.*

COURS DE GYMNASTIQUE

Les exigences qu'impose à l'instituteur l'enseignement de la gymnastique sont variées autant que nombreuses. Les démonstrations, les commandements à haute voix, l'aide effective et la surveillance de tous les instants pour être prêt à intervenir, fatiguent, parce que prolongés. Le contrôle des exercices et le maintien de la discipline exigent une attention continuelle. A cela s'ajoutent aussi toutes les précautions à prendre pour éviter des accidents désagréables.

Certaines aptitudes physiques sont réellement indispensables au maître pour ses démonstrations. Il ne saurait se contenter de la connaissance de la matière qu'il doit enseigner. C'est la raison pour laquelle le maître doit chercher à acquérir des aptitudes physiques qu'il conservera et améliorera sans relâche, avec le plus grand soin.

Il va sans dire qu'une formation théorique suffisante est également nécessaire. Les connaissances pédagogiques et méthodiques ne sauraient être négligées.

Désireuse de faciliter aux instituteurs leur perfectionnement dans l'enseignement de la gymnastique, la Direction de l'Instruction publique organise, chaque année, des cours spéciaux dirigés avec une grande compétence et un infatigable dévouement par MM. Wicht, inspecteur, et Helfer, instituteur à Fribourg.

Le dernier cours cantonal a eu lieu à Morat, du 21 au 26 août. Il a été suivi par 26 participants recrutés dans tous les arrondissements scolaires. Il était destiné aux maîtres privés d'installations et de locaux. La matière comprenait la gymnastique pour garçons des 1er et 2me degrés, traitée tant au point de vue théorique que pratique. D'autre part, les maîtres se rendirent deux fois par jour à la plage pour s'initier aux exercices de natation.

Vers la fin de la semaine, une soirée familière réunit tous les participants à l'Hôtel de l'Enge. M. Wicht salua la présence de M. Derron, lieutenant de préfet, de M. Staub, syndic, de M. le pasteur von Kænel, directeur des écoles, de M. Gutknecht, inspecteur, de M. Ellenberger, maître de gymnastique. Il remercia chaleureusement les autorités moratoises de leur aimable accueil et de l'intérêt très vif qu'elles portaient à la cause de l'éducation physique de la jeunesse.

M. Derron fit remarquer que la gymnastique exerce une heureuse influence sur le caractère et la volonté. Elle communique des habitudes d'ordre, de décision, de constance qui se transmettent du corps à l'âme. Discipliné pendant les exercices de gymnastique, l'enfant l'est aussi en classe et ailleurs.

M. le pasteur von Kænel porta son toast à la collaboration toujours plus intime du corps enseignant avec le clergé.

M. Gutknecht, le très sympathique inspecteur du Lac, qui avait visité le cours à plus d'une reprise, félicita les directeurs pour les brillants résultats obtenus et les élèves pour leur application et leur excellent esprit.

Au nom de ses collègues, M. Rey, instituteur à Farvagny, adressa des remerciements bien sentis à MM. Wicht et Helfer pour leurs excellentes leçons données avec beaucoup de tact, de prudence et de courtoisie. La soirée se poursuivit dans une atmosphère de saine gaieté et de franche camaraderie.

Samedi matin, peu avant la clôture du cours, deux maîtres distingués de Morat réservèrent aux participants une très agréable surprise. M. Hertig fit exécuter à sa classe de très jolies chansons et M. Ellenberger fit reproduire à la halle deux superbes ballets joués le 22 juin dernier, lors de l'anniversaire de la bataille de Morat.

Ce cours laissera à tous ceux qui l'ont suivi un agréable souvenir et sera fécond en heureux résultats. Notre corps enseignant fribourgeois, animé du plus grand amour pour la jeunesse et d'un dévouement inaltérable, veut être à la hauteur de sa lourde tâche dans tous les domaines de l'éducation. Pour arriver à ce résultat, il s'appliquera toujours davantage à l'enseignement de la gymnastique.

LOUIS REY.

TRIBUNE LIBRE

NOTRE PROGRAMME DE CALCUL

Le *Faisceau mutualiste* du 15 septembre dernier traite cette question en opposition avec la langue maternelle. Remarquons d'abord que notre programme de calcul est en usage depuis plus de 40 ans et que l'école fribourgeoise n'a pas failli pour autant à sa tâche, pas même en langue maternelle. Si des déficiences ont été constatées, à certaines époques seulement, dans cette dernière branche très importante, elles sont dues à des causes étrangères à l'enseignement du calcul : nombreux tâtonnements dans les méthodes, manque d'application à l'étude constaté pendant la guerre et l'après-guerre, etc. Il est aisé de rendre le calcul responsable de tous les mécomptes scolaires ; il serait plus difficile de le prouver.

Les nouveaux manuels de calcul ont été élaborés selon l'ancien programme qui avait fait ses preuves. Voici les petites modifications apportées au nouveau programme approuvé par la Direction de l'Instruction publique. Le programme de 1re année ne présente aucune différence. A celui de 2me année, on a ajouté un petit chapitre supplémentaire, soit l'écriture en chiffres romains des nombres de 1 à 30, dans le but pratique d'initier l'enfant à la lecture des heures. A celui de 3me année, on a supprimé les exercices et problèmes sur les mesures du temps et ajouté l'étude concrète des deux premières décimales pour les motifs indiqués dans un précédent article. Dans le programme de 4me année, on a supprimé les problèmes sur les dates et sur l'intérêt, sans rien ajouter en compensation. Par contre, dans les différents manuels, on a approfondi plusieurs questions, particulièrement l'étude des poids et mesures, la représentation décimale et les mesures de surface : ce qui donne des livres plus volumineux que les anciens.